

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité
IC/CL
N° 2019-D-137

**FLEUVE EN FÊTE - CONVENTION DE PRÉT DES
SUPPORTS DE L'EXPOSITION "1982 : LA CRUE DU
SIECLE" AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN CHARENTE**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président modifiée,
- VU, l'arrêté n°76 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Guy ETIENNE en sa qualité de conseiller délégué, membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la convention avec l'Etablissement public territorial de Bassin (EPTB) Charente, sis 5 rue Chante-Caille – ZI des Charriers à Saintes, pour le prêt des supports de l'exposition « 1982 : La crue du siècle » du 3 au 5 mai 2019 dans le cadre de la manifestation Fleuve en fête, organisée par l'agglomération sur le site de Bourgines à Angoulême.

Article 2 – Les supports de cette exposition sont mis à disposition à titre gratuit par l'EPTB Charente.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 30 avril 2019